



## Déclaration liminaire de la FSU 53

CDEN du jeudi 12 septembre 2024

Madame la préfète,

Madame la directrice académique des services de l'Education Nationale,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Aujourd'hui se tient le comité départemental de l'Education Nationale de la Mayenne, comité qui a pour objet la carte scolaire dans notre département, le président Macron ayant quelque peu déstabilisé le calendrier par la dissolution de l'Assemblée Nationale. Dans l'Education Nationale cependant, nous sommes malheureusement habitués aux changements de dernière minute depuis 2017, avec des réformes qui doivent être appliquées très rapidement, sans concertation avec les personnels. La réforme du « Choc des savoirs » est la dernière imposée à l'Ecole Publique. Professeurs, parents d'élèves, chefs d'établissements et inspecteurs pédagogiques ont montré leur opposition contre cette énième réforme, qui n'a pour but que de continuer à creuser les inégalités sociales dans ce pays, à détruire encore une fois l'Ecole publique en favorisant le privé et à malmenier élèves et personnels, par les groupes de niveau qui bloquent emploi du temps et discriminent les élèves. La FSU réclame des moyens et non de la division pour faire de l'Ecole un lieu émancipateur, qui permet à chacun et chacune de progresser et accéder à une orientation choisie et voulue.

Dans le premier degré, ces dernières années, la détérioration des conditions de travail et le manque flagrant de moyens, notamment pour assurer une inclusion scolaire digne de ce nom, ont continué d'éroder l'engagement et la motivation de nos collègues. Dans un contexte où les personnels sont dévalorisés, subissant à la fois un déclasserement salarial et une dégradation continue des conditions d'exercice de leur métier, le sous-financement chronique affaiblit notre système éducatif.

Il est impératif de recruter des professeurs des écoles afin de pouvoir assurer les remplacements, réduire les effectifs dans les classes, reconstituer les RASED. En Mayenne, même si nous nous réjouissons des ouvertures de dernière minute à Beaulieu sur Oudon, à Gennes Longuefuye et du soutien apporté à l'école Badinter, nous ne pouvons que déplorer les -32 postes en deux ans. Beaucoup d'écoles devront encore cette année compenser cette politique éducative qui ne leur donne pas les moyens dont elles ont besoin : élèves d'ULIS et de moins de 3 ans non comptés (y compris dans les quartiers prioritaires), directeurs surchargés (ceux qui ont 11 classes dans leur école, par exemple, ne sont déchargés qu'à 50% alors qu'à 12 classes, ils bénéficieraient d'une décharge totale), création d'écoles à classe unique (à La Pellerine et à St Cénéry) initiant une fuite de plusieurs élèves vers les écoles privées, postes de maitres supplémentaires supprimés, pourtant plébiscités par tous les enseignants (moyens retirés à Laval-Tillion et à Renazé), et, encore cette année, manque de remplaçants (rappelons qu'en 2012, les professeurs remplaçants étaient 170 et qu'ils sont aujourd'hui moins de 110, soit environ 35% de moins en 12 ans !).

Il est également impératif d'améliorer les moyens pour l'inclusion scolaire. Aujourd'hui, trop souvent, des inclusions sont effectuées sans les moyens nécessaires et créent de la souffrance pour les élèves, les familles et les personnels. Un recrutement accru d'AESH, la création d'un corps spécifique au sein de la Fonction publique pour garantir une reconnaissance professionnelle et une meilleure stabilité de l'emploi, l'augmentation des places dans les structures spécialisées ou en ULIS sont plus que jamais nécessaires ! Même s'il est vrai que, d'après l'administration, près de 97% des élèves notifiés bénéficient d'une prise en charge, trop souvent, celles-ci ne sont que partielles. Sur l'agglomération lavalloise en particulier, grâce aux retours du terrain en notre

possession, nous estimons que près de la moitié des heures notifiées ne sont pas honorées. Notons d'ailleurs que, sur ce point, aucun chiffre ne nous est transmis.

Enfin, il est impératif de stopper les réformes successives non adaptées aux besoins réels ; notamment les évaluations nationales, généralisées cette année du CP au CM2 dans le cadre du « choc des savoirs », qui contribuent à dénaturer le métier. Elles vont à l'encontre de la nécessaire liberté pédagogique des enseignants avec toujours plus d'injonctions aux « bonnes pratiques ». Elles réduisent leur rôle à celui de simples exécutants des directives nationales. Elles détournent l'enseignement vers tout ce qui est mesurable, au détriment de savoirs émancipateurs et de l'esprit critique. Les cycles d'apprentissage quant à eux, pourtant essentiels pour respecter les différents rythmes de développement des élèves, sont niés par l'imposition de repères standardisés annuels. De fait, ces évaluations ne tiennent pas compte des besoins spécifiques de chaque élève et mettent en péril la souplesse nécessaire à un enseignement adapté. C'est pourquoi, dans un cadre intersyndical, nous revendiquons l'abandon de toutes les évaluations nationales et soutiendrons les collègues qui choisiraient de ne pas les mettre en œuvre.

Dans le second degré en Mayenne, une nouvelle fois, les moyens ont été rabaissés alors que la baisse démographique est minime. Dans les collèges, pour 30 élèves de moins, 4 classes ont été supprimées, ce qui augmente le nombre d'élèves par classe, comme à Château-Gontier, où les élèves de Paul Emile Victor sont 27 par classe. Cela va au détriment des élèves, qui ne pourront pas progresser et apprendre convenablement, ni des professeurs qui doivent faire cours dans des classes de plus en plus nombreuses. La FSU réclame des moyens supplémentaires pour baisser le nombre d'élèves par classe, en recrutant davantage de professeurs et en revalorisant les salaires à hauteur de 10% minimum, afin que cesse la crise de recrutement de ces dernières années. Dans les lycées, aucune classe n'a été supprimée en fin d'année scolaire dernière lors des CSA-D. Mais les dernières réformes posent toujours un problème, comme celle des prépas-secondes, mises en place dans la précipitation, sans réel programme à dérouler devant les élèves, donc aucun objectif sauf celui du tri social encore une fois. La FSU 53 réclame l'abandon de ces classes ainsi que le projet de rendre obligatoire l'obtention du DNB pour accéder au lycée, qui rajoute une nouvelle discrimination à l'orientation pour des élèves fragiles et fragilisés par le système scolaire actuel, qui entasse les élèves alors que des classes à effectifs réduits leur permettraient de mieux réussir.

La FSU continuera de se mobiliser pour une école publique de qualité, inclusive et équitable, où chaque élève, chaque enseignant, peut trouver les conditions nécessaires à la réussite et à l'épanouissement. Il en va de l'avenir de notre société et de la confiance que nous plaçons dans les valeurs républicaines que l'école se doit de transmettre.

A Laval

Le jeudi 12 septembre 2024